Bien vieillir : projet de résidences séniors



Les questions liées au bien-être et à l'accompagnement du vieillissement sont des enjeux de société majeurs.Le vieillissement va se poursuivre avec une projection de 8030 séniors en 2025. Actuellement 1 habitant sur 4 est un sénior.

La Communauté de Communes, en partenariat avec le bureau d'études Compas, a lancé une enquête pour évaluer la pertinence de résidences séniors auprès des habitants du territoire de 60 ans et plus.L'enquête a été diffusée dans les 24 communes à l'automne 2019, près de 700 ménages ont répondu.

Les résultats montrent des grandes tendances :

- les logements sont trop grands et nécessitent trop d'entretien à l'extérieur
- les logements ont un défaut d'accessibilité
- le souhait de louer un logement plus petit (type T2-T3) est fort (80 % des exprimés)

Pour les ménages, les résidences séniors devront s’implanter de façon homogène sur le territoire, proposer des services adaptés : soins infirmiers (80%), activités culturelles ou sportives (75 %), restauration sur place (71 %).

Un cahier des charges est actuellement en cours d’élaboration afin d’affiner la question de l’implantation et du coût.

Le lien vous permettra de visionner le powerpoint avec les résultats de l’enquête